

MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE-QUALITE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT EN ARDECHE

Les différents acteurs de la petite enfance (CG, CAF, MSA, réseaux associatifs) de la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant ont élaboré une charte d'accueil qui énonce des finalités, objectifs et principes fondamentaux concourant à un accueil de qualité. Cette charte a pour vocation d'être le socle de l'évolution permanente des établissements. L'ensemble des acteurs est garant de la mise en œuvre de conditions d'accueil de qualité, dont vous trouverez ci-après une présentation développée et illustrée.

RAISON D'ETRE D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT			
Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
« L'accueil et l'éveil de l'enfant sont les raisons d'être de tout lieu d'accueil... » « ...Il permet de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale... »	La qualité de l'accueil dépend : - des relations parents, enfants, professionnels lors du premier accueil, de l'accueil quotidien, des transmissions entre familles et professionnels - de la communication d'équipe - de l'aménagement de l'espace	Cette qualité d'accueil se décline à travers le projet d'établissement, revu régulièrement, par : - le projet social - le projet éducatif - le projet pédagogique	
«... Le développement de la personnalité de l'enfant et l'exploration du monde qui l'entoure... »	- accompagnement dans la construction de sa propre identité - accompagnement de l'enfant dans la découverte des autres et de son environnement - accompagnement dans une démarche de socialisation : respect de l'autre et des règles.	- mise en place d'espaces ludiques favorisant les expériences sensori-motrices - définition de règles adaptées à l'âge des enfants et aux activités - rôle de médiation des professionnels dans la gestion des relations	
« ...L'écoute de la parole de l'enfant, le respect de son rythme propre... »	La sécurité affective et psychologique de l'enfant doit être assurée par le cadre d'accueil. Les professionnels veillent à écouter et respecter les paroles de l'enfant et à échanger avec lui autour de son vécu quotidien.	Equilibre à trouver entre les temps actifs et de rêve, les temps collectifs et individuels permettant à l'enfant d'intégrer l'alternance entre les besoins liés à son rythme individuel et les plaisirs et contraintes de la collectivité.	

RAISON D'ETRE D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
« ...L'attention à l'expression non verbale de l'enfant. Tout adulte veille à expliquer à l'enfant, par la parole sa vie et son environnement direct... »	<ul style="list-style-type: none"> - importance de la communication entre parents, enfants et professionnels - travail sur le développement des sens, l'expression non verbale 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre d'un environnement adéquat, favorisant les échanges, le développement du langage tout en veillant à ce que les temps soient associés à la notion de plaisir 	
«... L'éveil culturel et artistique du jeune enfant est un élément clef de la démarche éducative. Il respecte les diversités sociales et culturelles des enfants et des familles... »	<ul style="list-style-type: none"> enrichissement et diversification des expressions émotives et créatives, développement des capacités à explorer le monde. 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'animations associant les parents en veillant à « ne pas transformer l'accueil en boîte à activités » - de temps conviviaux avec les parents créent du lien social 	


PLACE DES PARENTS

Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
«... Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant... ils sont invités à accompagner l'enfant et à rester dans le lieu d'accueil autant qu'il est possible... »	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'une communication et d'une collaboration entre parents et professionnels. Période d'adaptation définie au cas par cas. Aménagement de l'espace pour que les parents aient accès au lieu de vie. 	<p>La place des parents repose sur des modalités d'accueil claires et détaillées, dans le projet d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un espace d'accueil des parents - des accueils progressifs et adaptés, - des échanges à l'arrivée et au départ de l'enfant, - des documents de transmission accessibles (...) 	

PLACE DES PARENTS

Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
<p>« ...Le lieu d'accueil, et particulièrement les professionnels encouragent les échanges, la solidarité entre parents et l'accompagnement dans leur fonction parentale ... »</p>	<p>Favoriser la disponibilité des professionnels auprès des parents</p> <p>Développer un mode d'échanges et de relations sans jugement des pratiques éducatives familiales et dans le respect de l'intimité de chacun.</p>	<p>Organiser les emplois du temps des professionnels</p> <p>Mettre en place des actions d'échanges et rencontres avec les parents : pique-niques, conférence - débats, cafés des parents, ballades...</p>	
<p>«... Le lieu d'accueil facilite la participation des parents dans les instances de décision et de gestion où ils sont garants de la qualité de l'accueil... »</p>	<p>Le projet d'établissement doit être connu des parents qui prennent part à son élaboration et à son évolution.</p> <p>Créer une nouvelle dynamique de travail des professionnels en lien avec les parents qui intègre remises en cause et interrogations.</p>	<p>Les parents sont incités à participer à la vie de l'établissement et aux instances consultatives et/ou délibératives : commission de parents, conseil d'administration, conseil de crèche, conseil de parents (...)</p>	
<p>«... Les parents participent à l'animation et à la vie de l'établissement... »</p>	<p>Chaque parent doit pouvoir sur la base du volontariat s'investir selon leurs aptitudes intérêts et disponibilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - temps festifs - activités avec les enfants - coups de main 	

ROLE DES PROFESSIONNELS

Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
<p>« ...Les professionnels sont les garants de la qualité de l'accueil et les organisateurs de la vie quotidienne ... »</p>	<p>La composition de l'équipe doit permettre la mise en œuvre de la charte de qualité :</p> <div style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> - qualification - expérience - taux d'encadrement - Complémentarité des qualifications <p style="text-align: right;">adapté.</p>	<p>Nécessité d'anticiper et d'adapter le taux d'encadrement en fonction des temps forts quotidiens, des congés maladies, des accueils d'enfants handicapés, des périodes d'adaptation, des projets spécifiques, des formations continues (...)</p>	
<p>«... Ils respectent, prennent en compte et valorisent les identités culturelles de chacun, adultes ou enfants... »</p>	<p>Les professionnels tiennent compte dans la mise en œuvre du projet d'établissement des spécificités culturelles de chacun. <i>Voir plus haut.</i></p>	<p>Animation ou temps conviviaux favorisant l'intégration des habitants et des communautés dans leur diversité.</p> <p style="text-align: center;">-</p>	
<p>«... <i>Le lieu d'accueil aménage des temps d'échanges entre professionnels et leur offre des perspectives d'enrichissement (...)</i></p>	<p>Evolution de la pratique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexion - formation - soutien à la professionnalisation - analyse de la pratique professionnelle 	<p>Soutien aux professionnels par la construction d'outils de communication, favoriser la mise en œuvre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tutorat interne et/ou externe, - valorisation des acquis de l'expérience, - plans de formation, - la tenue régulière de réunions d'équipe. 	

Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
<p>« ...Le lieu d'accueil permet l'accueil de toutes les familles... »</p> <p>...Il promeut la place du jeune enfant dans la société telle qu'elle s'exprime dans la Convention des Nations Unies des Droits de l' Enfant »</p>	<p>« L'accueil des tout-petits et leur socialisation dépendent de la manière dont les parents sont accueillis tels qu'ils sont avec... leurs habitudes, leur savoir-faire, leur culture, leurs valeurs ».</p> <p>Olivia SAUTIER – Pédo-psychanaliste</p> <p>« ...Préparer l'enfant à assurer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité de sexes et d'amitié entre les peuples...Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel... ».</p> <p>Convention Internationale des Droits de l'Enfant – 20 novembre 1989</p>	<p>Pour prévenir les maux provenant de la peur de l'autre, mettre en place d'actons favorisant la découverte de cultures différentes et l'accueil de la diversité ; en lien avec une réflexion d'équipe, exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de conte avec un parent - goûter - découverte de spécialités d'autres pays ; - médiation par des professionnels sur les différences ; - etc... 	
<p>«... Il anticipe l'accueil d'urgence et des enfants de familles en démarche d'insertion...»</p>	<p>Le lieu d'accueil doit rester en adéquation avec la réalité des besoins des familles.</p> <p>Donner ou redonner priorité à l'accueil d'urgence</p>	<p>Utiliser les 10% d'accueil en surnombre pour l'accueil d'urgence.</p> <p>Pour l'insertion et l'urgence, l'établissement doit établir avec les acteurs sociaux (CCASS, CMS, organismes d'insertion, CAF...) une démarche propre à son territoire.</p>	
<p>«... Il s'engage dans une démarche favorisant l'accueil de l'enfant en situation de handicap ...»</p>	<p>Le lieu d'accueil doit « favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et aptitudes mentales et physiques dans la mesure de leur potentialité. »</p> <p>Convention Internationale des Droits de l'Enfant – 20 novembre 1989</p>	<p>L'établissement crée les conditions d'un accueil adapté en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les familles - les acteurs institutionnels de handicap <p>Ces conditions s'appuient sur la réflexion et l'engagement de l'équipe.</p> <p>-</p>	

CITOYENNETE ET ACCUEIL DES DIFFERENCES

Objectifs	Développement	Mise en relief	Mise en œuvre sur la structure et échéancier
<p>« ...le lieu d'accueil s'ouvre sur son territoire et tisse des liens et des relations dans son environnement ... »</p>	<p>Le sentiment d'appartenance à une famille, à un groupe, à une culture, à un territoire, est le fondement de la citoyenneté.</p> <p>Le lieu d'accueil doit faciliter l'acquisition par les enfants et les parents de ce sentiment d'appartenance.</p>	<p>Sortir du lieu d'accueil, et établir des liens à la portée et dans l'intérêt de l'enfant, avec les acteurs du territoire : artisans, enfance (école, centre de loisirs, bibliothèque...)</p>	
<p>«... La gouvernance est organisée pour que les élus gestionnaires prennent leurs décisions en transparence quel que soit le type de gestion en lien étroit avec les réflexions des parents et des professionnels... »</p>	<p>Les prises de décision doivent s'appuyer sur le projet d'établissement, dans le respect des exigences de la présente charte</p>	<p>Généralisation des conseils de crèches.</p> <p>Le conseil de crèche (ou comité de parents, conseil d'usagers) est l'instance consultative qui associe les parents, les professionnels, le gestionnaire.</p> <p>Le conseil de crèche permet de nourrir la réflexion sur l'établissement, d'évaluer, d'anticiper.</p> <p>Il permet de générer une communication parents professionnels.</p> <p>Les décisions relatives au fonctionnement de l'établissement prises - en CA, ou en conseil communautaire ou municipal, suivant le statut du gestionnaire -, s'appuient sur les propositions du conseil de crèche dans le respect des exigences des partenaires institutionnels (CAF, CG, MSA).</p>	

<p>«...Il participe à la mise en réseau des établissements d'accueil du jeune enfant notamment par les réseaux associatifs... »</p>	<p>Participer à un réseau pour un établissement, c'est d'abord éviter l'isolement, élargir la vision, prendre du recul, mettre en commun, C'est ensuite partager, gagner du temps, coopérer, mutualiser des expériences ou des outils.</p>	<p>Etre actif, il vaut mieux participer à plusieurs réseaux qu'à point, Participation aux initiatives des différents réseaux associatifs (Réseau petite enfance, Familles rurales...) Contribution aux commissions émanant de la CDAJE... Participation aux réseaux territoriaux (Collectif petite enfance du Nord Ardèche, Printemps des crèches, Crèches de montagne, Collectif Petite enfance albenassien...)^o</p>	
---	--	--	--